

**PROCES VERBAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 avril 2017**

L'an deux mil dix-sept et le vingt-huit avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

**PRESENTS** : MM. KAARSBERG Georges, DETROYE Jean-Claude, KAARSBERG Thierry, BOUVIER Hélène, FOURCADE Jacques, MENESTREL Stéphane, SAUVAGEOT Flavien, SAUVAGEOT Yves, DEFRAIN Josiane.

**ABSENTS** : MM. PIERDON Michel, BIZOT Jean-Yves (a donné procuration à KAARSBERG Georges)  
Mme DEFRAIN Josiane a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation** : 21/04/2017

**Date d'affichage** : 05/05/2017

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté

La séance est levée à 22h30, Réunion de Conseil n° 04-2017

**N° 18-2017**

**Indemnité élus : référence à indice brut terminal de la fonction publique**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'appliquer comme référence pour l'indemnité du maire « l'indice brut terminal de la fonction publique » et accorde 100% de l'indemnité jusqu'à la fin de son mandat.

Voté à l'unanimité

**N° 19-2017**

**Travaux de mise aux normes handicapés : choix des entreprises**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné l'ensemble des devis reçus et après délibération, retient les entreprises suivantes, concernant la mise aux normes de l'accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes :

- **Terrassement** : devis n° 073 du 31/03/2017 de la société GLAUDY.CREATION.T.P, pour un prix forfaitaire de 400€ (quatre cents euros). Préparation du terrain pour la rampe et le parking.
- **Maçonnerie rampe d'accès et parking** : devis du 24/03/2017, de la société CORNITTE FILS SARL pour un montant de 10 397.90 € HT ( dix mille trois cent quatre-vingt-dix-sept euros quatre-vingt-dix centimes).
- **Ferronnerie garde-corps de la rampe** : devis du 17/02/2017 de la société Jean-Yves LABORBE EURL, pour un montant de 3 710.29€ HT (trois mille sept cent dix euros et vingt-neuf centimes)
- **Toilette salle des fêtes** : devis n° 1703045 du 30/03/2017 de la société SANITECH pour un montant de 8 576.50€ HT (huit mille cinq cent soixante-seize euros et cinquante centimes), comportant les cloisons, peinture, faïence, électricité, tuyauteries, WC, lavabo, radiateur, sèche mains, accessoires, porte.
- **Porte entrée mairie** : devis n° 05500 du 31/01/2017 de la société STORES-FERMETURES, pour un montant de 2 125.67€ HT (deux mille cent vingt-cinq euros soixante-sept centimes).
- **Autorise** Le Maire à signer tous documents relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

**N° 20-2017**

**SDANC : adhésion de la communauté de communes Mirecourt Dompain**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte l'adhésion de la communauté de communes Mirecourt Dompain au SDANC des Vosges.

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme,

Président,  
M. KAARSBERG Georges

